

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère des affaires étrangères
et du développement international**

Arrêté du 23 mai 2016

portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Paris et dans la région parisienne

NOR : MAEA1611920A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment ses articles 42 et 46 ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Paris et dans la région parisienne;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Paris et dans la région parisienne;

Arrête :

Article 1^{er}

La liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Paris et dans la région parisienne, ainsi que l'indication de leur lieu habituel de travail figure en annexe du présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 6 novembre 2015 portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Paris et dans la région parisienne est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 23 mai 2016

Pour le ministre et par délégation :
La chef du bureau du dialogue social
M.-C. BOURGUIGNON

Annexe

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Représentantes titulaires

- Mme Anne COLOMB (permanente, Paris)
- Mme Denise DARIOSECQ (permanente, Paris)
- Mme Vanessa REZNIK (permanente, Paris)

Représentants suppléants

- Mme Catherine CHAUVEAU-SOCHNIKOV (DGA/DAF/3/MPE, Paris)
- M. Pierre CLOUET (DGP/NUOI/FR, Paris)
- Mme Alexandra RAVENNE (DGA/DAF/1/INT, Paris)

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Représentantes titulaires

- Mme Ilde GORGUET (permanente, Paris)
- Mme Nathalie SANTAMARIA (permanente, Paris)

Représentants suppléants

- M. Jean-Robert BOURDOIS (permanent, Paris)
- Mme Sylvie GAY (permanente, Paris)

Au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE

Représentants titulaires

- M. Rémy TIROUTTOUVARAYANE (DCP/PRESSE, Paris)
- M. Mohamed DAOUSSI (permanent, Paris)

Représentants suppléants

- Mme Anne LISKENNE (AR/PUBL, Paris)
- M. Etienne CARDILÈS (DGA/SSD/VA, Paris)